

*Imprimé à un petit nombre d'exemplaires.*

*N<sup>o</sup> 83. Voyez la recte de cette feuille.*

**VOYAGE**  
**DE**  
**JACQUES LE SAIGE.**

**VOYAGE**

DE

**JACQUES LE SAIGE,**

**DE DOUAI**

A ROME, NOTRE-DAME-DE-LORETTE, VENISE,

JÉRUSALEM ET AUTRES SAINTS LIEUX.

**NOUVELLE ÉDITION.**

Publiée par H.-R. DUTHILLEUL.



DOUAI. — ADAM D'AUBERS, imprimeur.

— 1851 —

## JACQUES LE SAIGE

ET LES ÉDITIONS DE SON LIVRE.



Nous ne savons que bien peu de chose sur ce qui se rattache à la vie de Jacques Le Saige, avant le moment de son départ pour le voyage de la Terre-Sainte. La date de sa naissance, le lieu où il est né nous sont inconnus. Nous présumons cependant qu'il a vu le jour à Douai, et qu'il appartenait à une famille établie depuis longtemps dans le pays, car il parle de ses *héritages en Haynaut*, à propos d'un emprunt (\*). Le Saige était, ainsi qu'il nous l'a appris, marchand de draps de soie à Douai, grande rue St-Pierre, ou des Femmes gisantes, aujourd'hui rue des Procureurs (\*\*). Nous avons la preuve que notre pèlerin habitait cette rue bien avant son

(\*) Il n'est pas inutile de dire ici que le Haynaut, alors, s'étendait jusqu'aux portes de Douai, puisque Dechy et Guesnain en faisaient partie. Ce n'est qu'en 1782 que ces villages ont été réunis à la France wallonne.

(\*\*) Cette rue, que l'on nommait d'abord Grande-Rue St-Pierre, prit le nom des Femmes gisantes, à cause d'un hôpital qu'y avait fondé, en 1274, Werin Mulet, sur le rang Est de cette rue, et vers le milieu.

départ. Dans un acte du mois de mai 1512, reposant aux Archives de la mairie de Douai, nous avons lu ces mots, par rapport à une maison sise rue des Procureurs : « *Joignant à l'héritage de Jacques Le Saige* (\*) ».

Il avait pour enseigne, en 1525, les armes du patriarcat de Jérusalem d'un côté, et de l'autre celles du royaume de Jérusalem, avec cette devise : *Loe soit Dieu. — Jen suis revenu.*

Il paraît qu'avant d'entreprendre le voyage à Rome et à Jérusalem, Jacques avait déjà fait celui de St-Jacques de Compostelle, en Galice. En parlant de la réception qui lui fut faite lors de sa rentrée à Douai du dernier voyage, il dit : « Vinrent toute la confrerie » de saint Jacques, bannière desployee, ad cause que avoie fait » aussy le voyage de saint Jacques. »

Le bon homme alliait un grand fonds de dévotion à un amour très-prononcé pour le bon vin et la bonne chère. Il était peu sensiblement touché à la vue des chefs-d'œuvre de l'art ; peu lettré, d'ailleurs, il savait cependant le latin tant bien que mal.

Foppens dit que Jacques était chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, dignité que, sans doute, il avait obtenue lors de son voyage à la sainte cité. C'est aussi Foppens qui nous apprend que Jacques mourut le 11 février 1549, et qu'il fut enterré dans l'église collégiale de St-Pierre à Douai.

Jacques, lorsqu'il fut remis de ses fatigues, qu'il eut étudié l'état de ses affaires, qu'il en eut repris le cours, s'occupa sans doute de la mise en ordre des notes qui composaient le journal de son voyage. La ville de Douai n'ayant pas encore de presses en 1520-23, il s'adressa à celles de Cambrai, et il fit imprimer le livre à ses despens. Il le distribua généreusement à ses amis. S'il en fut vendu des exemplaires, ce fut à des pèlerins qui entreprirent le

(\*) N° 1294 de l'Inventaire chronologique.

saint voyage après lui, et qui les achetèrent comme guides ; ceci expliquerait l'excessive rareté du livre. La plupart des exemplaires emportés par les pèlerins auront été ou usés ou perdus pendant le cours du voyage.

Il y a deux éditions connues de ce livre. Nous soupçonnons, comme on le verra plus tard, qu'il y en a eu une troisième, qui serait la première, la plus ancienne. Nous parlerons d'abord des deux dont l'existence est incontestable.

On ne connaît que cinq exemplaires de ces deux éditions. Il a été fait mention d'un autre par les bibliographes ; mais on ne sait aujourd'hui ce qu'il est devenu (\*). Voici les noms des heureux possesseurs de ces curiosités bibliographiques, avec la description et l'historique de chacune d'elles.

L'exemplaire complet de la première édition connue, et nous disons à dessein connue, est celui qui appartient à M. de Godefroy de Menil-Glaize. Nous en reproduirons le titre, vers la fin de cette notice, en regard de celui de la seconde édition.

Cet exemplaire est venu par héritage à M. de Godefroy. Une main du XVI<sup>e</sup> siècle a écrit sur la page du titre : *Ad usum fratris Florentii Lepers, insulensis religiosi Marchianensis ordinis scti Benedicti.*

La reliure n'offre rien de remarquable ; elle est en vieille basane fauve foncée, un peu fripée ; mais l'intérieur du livre est propre, bien conservé. Le couteau du relieur a respecté la dimension des pages. Sur les plats sont imprimés des losanges dont l'encadrement est à quadruples raies, et dans l'intérieur de chacun sont de petites rosaces ou des fleurs de lys.

C'est un petit in-4<sup>o</sup>, gothique, signatures A-FFij, faisant

(\*) M. Brunet parle d'un exemplaire de 108 feuillets, vendu chez Regnaudl Bretel.

107 feuillets ; dans le dernier feuillet, l'auteur nous apprend qu'il a fini d'écrire le XI juillet 1523.

Le verso du même 107<sup>e</sup> feuillet est ainsi conçu :

Je iacque le Saige prie a cheulx quy liront chedit li-  
vre quy leur plaise me doner une recomandation  
au benoist createur ou a sa benoiste mere Marie : et  
ie prie quil puissent partir a ung chapelet par moy  
dict en leglise du saint sepulcre.

Che present livre a faict ung nome iacque Le saige  
Lequel est bien sarpilit de langaige ,  
Grand crocheteur de boutelles et de flacqon  
Je prie a Dieu quy luy fache pardon.

Amen. .

Imprime a Cambray par Bonaueture Brassart demourant aupres  
de la magdalaine en montant a saint Gery. .

Le second exemplaire de cette dite première édition est celui de  
la Bibliothèque nationale ; il est incomplet et ne compte que  
105 feuillets. Le verso du 105<sup>e</sup> feuillet finit ainsi : *Et celuy qui la  
iprime aussy. .*

Sur une garde en mauvais état on lit, d'une écriture du XVI<sup>e</sup> siè-  
cle : *Claudius Hardy..... 1530*. Il est relié en maroquin rouge  
avec filets d'or sur le plat, et au centre se trouve l'écu de France.  
Il porte pour marque de la Bibliothèque nationale O-1272-1.

Les trois autres sont de l'édition la plus récente. La description  
de l'un d'eux suffira pour toutes ; l'historique de chacun viendra  
ensuite :

Petit in-4<sup>o</sup> gothique, dont les caractères sont moins beaux que  
ceux de la précédente édition, avec signatures de A. jusqu'à U. 2.,  
comptant 78 feuillets non cotés. Finissant au verso du 78 f. par le

quatrain que nous avons cité plus haut : *Che present livre...*, mais  
qui n'est pas précédé par la recommandation à ceux qui liront le  
livre, et qui est en tête de ce quatrain. Dans le quatrain ne se  
trouvent pas ces mots : *ung nome*.

Parlons d'abord de l'exemplaire de la Bibliothèque de Tournay,  
qui offre une particularité.

Il est beaucoup plus humble dans son vêtement que ses deux  
frères. Un simple parchemin le recouvre, mais cette robe légère  
est plus précieuse que celles en maroquin rehaussées d'or qui ha-  
billent les deux autres.

Au verso du premier feuillet en parchemin, qui sert de couverture  
et qui précède le titre, on lit ces quatre vers d'une écriture de  
l'époque de l'impression, mais altérée :

Se tu veult vivre saigement  
Et de salut trouver la porte  
Cest point ensieux songneusement (\*)  
Cest la chose dont je tenhorte (\*\*).

Sur le recto de la première garde, la même main a écrit les trois  
couplets qui suivent :

Sy au tamps present veult vivre en paix  
Plus que oncques te fault souffrir  
Dissimuler en dis et en fais  
Prens le tamps ainsy quil veut venir.  
De che que vois ne tesbahir  
En bon espoir te resconforte  
Laisse Dieu du tout convenir  
Cest la chose dont je tenhorte.

Entans regarde et sy te tais  
Laisse leuwe (\*\*\*) aval courir

(\*) C'est de cacher ta vie. — (\*\*) *Enhorte*, exciter, engager. — (\*\*\*) *Lewe*, l'eau.